

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie
associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



EFFECT IF P
216, rue Diderot.
94300 VINCENNES.

TEL : 01.43.65.70.56 - FAX : 01.43.65.13.60
E.Mail : effect.if.p@wanadoo.fr

NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR EFFECT IF P

DOSSIER : AP1_ n° 074

Intitulé du projet :

« Lutte pour l'accrochage scolaire » dans le cadre du programme national d'expérimentations pour la jeunesse ».

Porteur du projet :

Association pour la Promotion Culturelle Intercommunautaire Stanoise (APCIS).
8, Square Molière – Local 5-93240 STAINS.

Evaluateur du projet :

EFFECT IF P – 216 Rue Diderot – 94300 VINCENNES.

Région(s) d'expérimentation :

Ile de France

Date de démarrage effectif de l'expérimentation :

Janvier 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

1.1. Rappel de la problématique d'ensemble.

Les enjeux de l'évaluation s'inscrivent dans la conjonction de ceux – généraux et spécifiques – qui sont portés par les partenaires du projet, et dans les réponses à un certain nombre de questions qui en découlent. Ces questions constituent en effet aujourd'hui autant d'enjeux majeurs en termes de qualité et de continuité des apprentissages effectués par le collège, et d'insertion scolaire et sociale des élèves.

Les objectifs poursuivis en matière d'accompagnement des élèves en situation d'exclusion temporaire procèdent ainsi notamment des trois dimensions principales de la continuité du suivi éducatif, de la recherche du caractère éducatif à la sanction et du soutien des familles, a fortiori lorsqu'elles ne sont pas en mesure d'assurer le suivi de leurs enfants pendant l'exclusion temporaire.

Il s'agit de la sorte de lutter contre les processus de déscolarisation, et par voie de conséquence contre l'échec scolaire, d'étayer les liens familiaux, de rétablir ou de renforcer des liens de confiance des élèves en direction des adultes, tout en prévenant les conduites à risques inhérentes au désœuvrement potentiellement généré par l'exclusion et les dangers de la rue.

La poursuite de l'évaluation durant le second semestre 2010 a permis d'affiner trois questionnements qui viennent s'ajouter à cette problématique d'ensemble :

- L'APCIS a une place à la fois historique et territoriale dans le dispositif qui rend son rôle quasi incontournable. Réciproquement néanmoins quelles sont les possibilités d'adaptation d'une telle situation dans d'autres contextes ? Le dispositif tel qu'il est peut-il être (ré)internalisé par l'éducation Nationale ? Quels sont les risques éventuels d'instrumentalisation par les collèges et quels sont les effets du dispositif sur les autres actions de l'association ?
- Le partenariat entre l'APCIS et les collèges est une dimension essentielle de la réussite du dispositif. Qui en sont les acteurs et comment se situent-ils les uns par rapport aux autres ? Quelles en sont les modalités (remise du travail scolaire par les enseignants, suivi des élèves pendant l'exclusion temporaire, bilans...). Comment ce partenariat se décline-t-il spécifiquement dans les trois collèges ?
- Quels sont les critères et les indicateurs de réussite et dans le champ scolaire mais aussi vraisemblablement de manière majeure, en terme de liens sociaux entre le collège et le quartier, les élèves et les adultes, les familles et le collège ?

I.2. Contexte.

Les éléments de contexte n'ont pas radicalement changé.

Tout d'abord, le partenariat initial entre l'APCIS et le collège Maurice Thorez, et l'engagement du projet qui fait l'objet aujourd'hui d'une extension sur la ville de Stains ont relevé d'une approche marquée par le constat, au départ informel, des deux partenaires qu'ils partageaient des objectifs communs en matière d'accrochage scolaire des élèves du Clos Saint Lazare, puis par le pragmatisme qui les a conduit de manière volontariste à concrétiser et à expérimenter des modalités de réalisation, avant de les conceptualiser, ou d'en envisager le bénéfice. Enfin, il a reposé et s'est étayé sur la confiance qui anime incontestablement ces acteurs.

La commune de Stains, située au Nord de la Seine Saint Denis est l'une des plus pauvres de ce département. Le Clos Saint-Lazare, dont les élèves du collège Maurice Thorez sont issus majoritairement, compte 8.000 habitants (sur les 33.000 de la ville), dont 50 % ont moins de 25 ans, avec un taux de chômage de plus de 35 %, dont 13 % des familles ont quatre enfants et plus, 42 % sont monoparentales, 98 % de sa population loge en logements HLM.

Il est constaté une forte présence de l'économie de la rue qui peut accroître les risques et la dangerosité pour des adolescents livrés à eux-mêmes.

Les territoires desservis par les collèges Pablo Neruda et Joliot Curie présentent des caractéristiques sociales moins défavorisées, mais qui restent souvent relativement difficiles.

Deux éléments supplémentaires sont néanmoins apparus comme susceptibles d'influer sur le dispositif :

- d'une part l'importance du turnover des professionnels et tout particulièrement des enseignants du collège ; il faut aussi remarquer de ce point de vue la mutation du principal du collège Maurice Thorez.
- d'autre part les évolutions récentes de l'éducation Nationale qui semble impacter la mobilisation des enseignants.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

L'évaluation présente la caractéristique d'avoir été engagée sous sa forme actuelle, au 1^{er} janvier 2010, c'est-à-dire en milieu d'année scolaire, et de s'étendre sur trois années scolaires. Le fait que le projet ait été engagé depuis plusieurs années avec l'un des collèges avant de s'étendre aujourd'hui aux deux autres, de mener une analyse chronologique, tant du point de vue des situations d'un certain nombre d'élèves, de l'évolution des modalités concrètes d'opérationnalisation du projet, et de son intégration dans les différents établissements scolaires impliqués.

Les premiers mois avaient permis de conforter, au travers des observations effectuées à l'APCIS (sur le site où les élèves passent le temps de leur exclusion temporaire), de l'analyse documentaire effectuée, de rencontres approfondies avec la direction et les autres professionnels de l'association impliqués dans le projet, de prises de contact avec leurs interlocuteurs (comité de pilotage du dispositif, éducation nationale...), un diagnostic partagé des modalités et du contexte de mise en œuvre du projet, de définir les questionnements à la base des critères de l'évaluation, et de retenir un certain nombre d'hypothèses de résultats :

- L'amélioration, grâce au dispositif, des conditions de retour des élèves dans l'établissement, en termes de travail et de comportement scolaire.
- La diminution du nombre de récidives.
- L'importance de la cohérence des discours entre le collège et l'association vis-à-vis des enfants.
- L'amélioration de la compréhension des situations vécues par les jeunes, grâce à la mise en commun des regards des professionnels du collège et de l'APCIS.
- L'impact du dispositif sur la reconnaissance des différents protagonistes sur le quartier.
- Le support et l'aide qu'il constitue en terme de mobilisation des familles sur la scolarité de leurs enfants.

La fin de l'année 2010 a permis de continuer d'avancer dans cinq directions :

- La consolidation des hypothèses précédentes en ce qui concerne en particulier la faiblesse du nombre de récidives (sur laquelle il importera néanmoins de revenir), la cohérence des discours du collège et de l'association vis à vis des enfants.
- La poursuite de l'évaluation a aussi permis d'explicitier l'enjeu du retour des élèves au collège et surtout le constat que si leurs comportements scolaires apparaissent au moins transitoirement « pacifiés », la réussite scolaire n'est pas systématiquement davantage au rendez-vous (ni d'ailleurs la priorité opérationnelle de l'accueil des élèves lors de l'exclusion temporaire).
- La formalisation du processus d'accueil des élèves par l'APCIS en lien avec les collèges : information par le collège, accord des parents, rencontre à l'APCIS avec l'élève, réalisation des devoirs, travail de groupes, investissement des élèves dans l'association, entretiens de suivi avec les élèves et les professionnels du collège, comptes-rendus d'activité, potentialités des accompagnements après la période d'exclusion.
- La construction d'un référentiel d'évaluation remplissant une double fonction de suivi du dispositif (ex-post) et en terme de relation d'aide aux élèves et à leurs familles, d'effets sur les comportements scolaires et d'analyse des situations bloquées ou d'absence de changement
- La définition des conditions de réussite du dispositif : cohérence des valeurs mobilisées par les acteurs, travail avec les familles, inconditionnalité de l'accueil des élèves exclus, spécificités du rôle de l'APCIS, fonctions des membres de l'équipe mobilisés par l'association, mise en avant de la recherche de réponses concrètes aux situations des enfants et de leurs familles, élargissement de l'exclusion temporaire des élèves aux autres difficultés rencontrées.

Je soussigné, François-Olivier MORDOHAY, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 074, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 07/03/2011

Signature :

